

Date de convocation :
16 septembre 2022

Séance du 23 septembre 2022

Président : M. Xavier ODO

Date d'affichage :
16 septembre 2022

Secrétaire(s) : Mme Victoria MARI.

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 19

Présents : Mmes – MM. :

Xavier ODO, Isabelle GAUTELIER, Guillaume MOULIN, Najoua AYACHE, Florian RAPP, Victoria MARI, Frédéric SERRA, Irène DARRE, Christophe CABROL, Marie-Claude MASSON, Djamel MESAI-MOHAMMED, Nathalie COURREGES, Hervé NOUZET, Amar MANSOURI, Olivier CAPELLA, Delphine FAURAND, Aurélie FRONTERA, Théo VIGNON, Arnaud DEROUBAIX

Délibération publiée
le 20/10/2022,
Le Maire,
Xavier Odo.

Ont donné procuration : Mmes – MM. :

Maria MARTINEZ à Marie-Claude MASSON, Charlotte MARLIAC à Olivier CAPELLA, Maxime MONTET à Najoua AYACHE, Chloé OLLAGNIER à Florian RAPP, Florian CAMEL à Guillaume MOULIN

Absent(s) : Mmes – MM. :

Roland DÉCOMBE, Pia BOIZET, Jérôme BUB, Daniela SEIGNEZ, Monji OUERTANI

**ANNÉE 2021 - SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE OPÉRATEUR DE SERVICES
ÉNERGÉTIQUES RÉGIONAL (SPL OSER) - RAPPORT DES MANDATAIRES DE
LA COLLECTIVITÉ**

Vu la délibération n°12-128 du 13 novembre 2012 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé les projets de statuts et de pacte d'actionnaires de la Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique (la SPL OSER), a autorisé le Maire à signer les documents en vue de la création de la Société et a décidé de souscrire une participation au capital de ladite société ;

Considérant que la commune est actionnaire de la SPL d'efficacité énergétique depuis sa création ;

Considérant que la SPL d'efficacité énergétique a pour objet, sur le territoire de la Région Rhône Alpes, d'accompagner ses actionnaires dans la mise en œuvre de leur stratégie et de leurs projets de rénovation énergétique, sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédiée ;

Considérant que l'article 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires doivent se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leur(s) représentant(s) au conseil d'administration ou de surveillance des sociétés d'économie mixte locales (SEML), ou le cas échéant de l'assemblée spéciale ainsi que des SPL et SPLA et SEMOP ;

Considérant que, depuis l'année 2021, le représentant de la Ville de Grigny au sein de la SPL OSER désigné par le Conseil municipal est Madame Victoria MARI, Adjointe au Maire ;

- Considérant que l'année 2021 se traduit pour la SPL d'efficacité énergétique par :
- Un chiffre d'affaires de 2 064 923 euros, largement constitué des travaux réalisés en tiers financement dans le cadre de baux emphytéotiques administratifs,
 - Un montant d'honoraires perçus de 990 863 euros,
 - Une perte de 82 179 euros
 - L'entrée de 9 nouveaux actionnaires au sein de la SPL OSER : la Métropole de Lyon, les villes de Lyon, Thoiry, Le Bourget du Lac, Charbonnières-Les-Bains, Saint-Pierre de Chartreuse, Lorioi sur Drôme, Villeurbanne et Voiron.

- Sur le plan de l'activité de la société :

- L'activité a été très dense pour les études amont dont les audits énergétiques et l'accompagnement à la rédaction du programme de travaux. La SPL a signé 16 marchés avec ses actionnaires pour ce type d'études qui préparent le lancement des opérations,
- L'activité opérationnelle se poursuit en mandat de maîtrise d'ouvrage avec des marchés signés dans les années précédentes et le lancement d'un nombre important de nouveaux mandats en 2021 : sept mandats pour les villes de Grigny, Albertville, Bourg en Bresse, Lyon, Eybens Le Bourget du Lac et un mandat pour la métropole de Lyon portant sur un collège. Plusieurs mandats portent sur la rénovation énergétique de plusieurs établissements publics (2 groupes scolaires à Bourg en Bresse, 3 groupes scolaires dont un comportant une crèche et des bureaux à Lyon, 2 écoles et une salle polyvalente à Eybens, mandats qui permettent ainsi de massifier la rénovation énergétique).

- L'avancement opérationnel est en développement significatif sur les phases de contractualisation des marchés globaux de performance et la conception réalisation :

- Une hausse d'activité sur la phase contractualisation grâce aux nouveaux mandats signés en 2021,
- Pour la phase conception réalisation, une activité portant sur treize opérations en cours, avec des opérations d'importance sur le plan du volume des travaux à engager
- La réception des travaux sur trois établissements, pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le lycée Aragon Picasso à Givors (réalisé en B.E.A.) et la réception de deux opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage portant sur l'espace Jean Poperen, équipement qui accueille notamment les spectacles de la saison culturelle à Meyzieu et le groupe scolaire Cotfa à Annecy,
- Une trentaine de sites en phase exploitation maintenance sur lesquels, dans la grande majorité des cas, la performance énergétique attendue a été atteinte ou dépassée.

Vu le rapport de gestion de la SPL d'efficacité énergétique détaillant les éléments significatifs pour l'exercice 2021 ;

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos de la Société Publique Locale d'efficacité énergétique pour l'exercice 2021.

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 24 voix pour.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Xavier ODO



La secrétaire
Victoria MARI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Victoria MARI', written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 26/09/2022

Reçu en préfecture le 26/09/2022

Affiché le

ID : 069-216900969-20220923-DEL_22_085-DE

